

Diesel, hybride, électrique, essence... que choisir ?

Au Mondial de l'Automobile de Paris, Renault a marqué un grand coup en annonçant l'autonomie de la Zoé portée à 400 kilomètres. Pour 1 500 € de plus, il est désormais possible de rouler à l'électrique sans craindre de tomber en rade au prochain carrefour. La bataille est en marche, mais pour l'heure Zoé reste leader, et pendant encore quelques années, sur un marché encore anecdotique (1% seulement !) et donc a fort potentiel de croissance.

L'hybride : 15 % de part de marché d'ici à 2020

Dans le même esprit de véhicules dits « propres », les constructeurs européens prennent la voie de l'hybride. Bien après les Japonais Toyota qui ont les premiers imaginé ces véhicules à double énergie. La part de marché de l'hybride en France est encore faible (3 %). Mais selon le cabinet Xerfi, elle devrait atteindre 15 % en 2020. Pourquoi ? Parce que les politiques françaises et européennes livrent un vrai combat contre l'émission des gaz polluants : à l'horizon 2021, les véhicules ne devront pas émettre plus de 80 mg/km de NOX (oxyde d'azote) contraignant les constructeurs à développer des systèmes de dépollution ultra performants et onéreux. Dont le coût se répercute sur l'acheteur. Et la France va encore plus loin dans son combat contre le diesel. Elle qui avait mené une vraie politique d'encouragement au diesel durant des décennies dès 1990 avec son bonus-malus... Résultat : la France consomme cinq fois plus de diesel que les autres pays européens. Aujourd'hui, revirement de situation, l'Etat mène le combat inverse en voulant chasser le diesel de ses routes.

Mesures toujours plus contraignantes contre le diesel

Déjà en taxant le diesel, soit 1 centime par litre et par an jusqu'en 2020 tandis que la taxe sur l'essence baisse. Ensuite avec la mise en place des vignettes Crit'air depuis le 1er juillet. Ce Certificat de qualité de l'Air vise à identifier les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Dans le super bas du tableau, la Crit'Air 3, de couleur orange, qui concerne... 40 % du parc automobile français. Là où le bât blesse pour le diesel, c'est que même les véhicules récents, immatriculés après 2011, ne peuvent obtenir la deuxième marche et sont immédiatement rétrogradés au Crit'air jaune !

Toutes ces mesures mises bout à bout, le Diesel perd du terrain dans le cœur des Français. De 72 % des ventes en 2013, il est passé à 57 % en 2015 et pourrait passer sous la barre des 50 % en 2020 !

Effet boule de neige : les modèles Diesel sur le marché de l'occasion se vendent moins bien (et moins chers) que l'essence. Alors pour ne pas se tromper dans son achat, mieux vaut retenir quelques critères de base pour mieux orienter son choix.

Le diesel reste rentable pour les automobilistes qui parcourent plus de 15 000 km par an, essentiellement sur routes et autoroutes. Pour ceux qui s'inquiètent pour l'avenir de la planète,

rappelons que les moteurs essence émettent environ 25% de CO2 en plus que les moteurs diesel, gaz ayant un impact certain sur le réchauffement climatique.

Pour ceux qui roulent à la fois en ville et sur route, mais moins de 10 000 km par an, mieux vaut prendre une essence. Au-delà de 15 000 km, les modèles hybrides essence-électrique ou diesel-électrique sont les plus appropriés.

Bonus écologique

Mais ce qui freine souvent les consommateurs, c'est le coût à l'achat d'une voiture hybride ou électrique. En 2015, toujours dans l'esprit de son combat contre le diesel, l'Etat a mis en place un « Bonus écologique », reconduit en 2016, en complément du bonus déjà existant. Ce qu'on gagne ? 10 000 € pour l'achat ou la location d'un véhicule neuf émettant jusqu'à 20 g CO2/km (voiture électrique), constitués du bonus écologique existant augmenté du nouveau bonus et 3 500 € pour l'achat ou la location d'un véhicule neuf émettant de 21 à 60 g CO2/km (voiture hybride rechargeable), constitués du bonus écologique existant augmenté du nouveau bonus. En échange, vous mettez à la casse votre véhicule diesel mis en circulation avant le 1er janvier 2006.

Pour aller plus loin.

www.developpement-durable.gouv.fr

www.automobile-propre.com

www.mondial-automobile.com

© Arnaud Taquet - Prodigious